

les nouvelles de n°125

MEYREUIL

Juillet
2020

*Heureux
de vous
retrouver !*

**Merci aux Meyreuillais
pour leur civisme
et leur solidarité**

SOMMAIRE

- p 3** Editorial
- p 4** Elections Municipales



- p 6** Interview
- p 9** Covid-19



- p 13** Commémorations



- p 14** Enfance
- p 16** Economie
- p 19** Sports Associations

- p 20** Vie du Village



- p 20** Le comte de Monte-Cristo



- p 21** Magic Show



- p 22** Atlantide



- p 23** Fête Nationale

- p 24** Culture



- p 27** Sécurité



- p 28** Conseils Municipaux
- p 31** Tribune Libre
- p 32** Travaux



- p 35** Environnement
- p 36** Vie du village

Directeur de la publication : Jean-Pascal Gournès - Comité de rédaction : Jean-Pascal Gournès - Odette Pitault - Joseph-Marie Santini - Laure Schneider - Virginie Fernandez - Christine Anton - Bernard Neirinckx - CetC
Photos : F. Colin - X - CetC - 3 000 exemplaires - Dépôt légal juillet 2020 - N° ISSN : 2-914059-64-7 - Conception et réalisation : CetC

*Meyreuillaises, Meyreuillais,
Mes Chers Amis, heureux de vous retrouver !*

Heureux de vous retrouver après un confinement qui nous a contraints à l'isolement pour éviter le pire.

Nous avons tous en mémoire les contradictions en début de crise sanitaire et les pénuries en masques, en tests, en lits d'hôpitaux, et nous savons tous que l'Etat centralisé n'a pas su nous donner les armes pour combattre le virus, mais nous a imposé 63 pages de directives impossibles à respecter pour rouvrir les écoles communales...

Les communes ont été placées en responsabilité pénale et morale par un Etat trop bureaucratique.

Malgré l'isolement forcé, ici, chez nous, nous avons maintenu nos liens de proximité. La Mairie de Meyreuil a assumé et a assuré son rôle et ses fonctions, et c'est ensemble que nous avons résisté.

Et si c'est ensemble que nous avons traversé cette épreuve, c'est également ensemble que nous irons de l'avant. Bien que la France soit dans une grave situation, j'espère que le Gouvernement saura éviter les travers de la France d'avant...

A Meyreuil, nous regardons demain, en restant vigilants aux gestes barrières et en portant des masques pour éviter des contaminations.

Heureux de vous retrouver, car c'est ensemble que nous allons faire de la nouvelle mandature un succès pour Meyreuil, pour chacun d'entre vous, pour chacun d'entre nous. Nos enfants, nos voisins, nos seniors... Nous avons 6 ans devant nous pour préserver notre qualité de vie, pour améliorer tout ce qui peut l'être. 6 ans qui ont commencé par un bel été et qui continueront après cette rentrée de Septembre.

Je vous invite à découvrir ce nouveau numéro de notre trimestriel qui vous donne le fil conducteur de notre programme et qui se fait également tribune de nos concitoyens qui nous apportent leurs témoignages et souvenirs de confinement. Des paroles tantôt souriantes, tantôt émouvantes, des paroles d'hommes, de femmes, d'enfants, des paroles humaines pour un village qui se veut avant tout humain.

Je vous souhaite une bonne lecture, je vous souhaite une belle rentrée de Septembre et vous dis à très bientôt !

Jean Pascal Gournès
Votre Maire
Jean-Pascal Gournès



**Heureux
de vous
retrouver !**

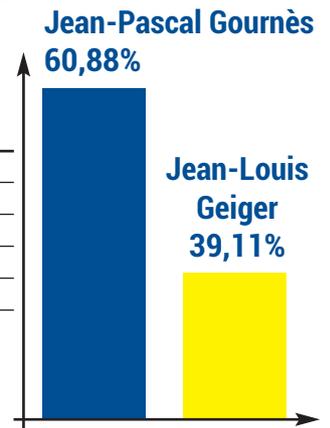
#MeyreuilTerredEspoir



Les résultats des élections municipales

Le 15 mars 2020, les Meyreuillais ont élu leur nouveau Conseil Municipal, apportant leurs suffrages à Jean-Pascal Gournès et à la liste Meyreuil Demain.

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	4 777		
Abstentions	2 345	49,09	
Votants	2 432	50,91	
Blancs	37	0,77	1,52
Nuls	33	0,69	1,36
Exprimés	2 362	49,45	97,12



	Voix	% inscrits	% exprimés	Sièges au conseil municipal
LMdP : Les Maires de Provence				
LDVC : Divers Centre				
Jean-Pascal GOURNES (LMdP)	1438	30,10	60,88	24
Jean-Louis GEIGER (LDVC)	924	19,34	39,11	5

Bureau 1 - Salle des Mariages

Jean-Pascal GOURNES (LMdP)	251 voix
Jean-Louis GEIGER (LDVC)	178 voix

Bureau 2 - Salle Jean Monnet

Jean-Pascal GOURNES (LMdP)	234 voix
Jean-Louis GEIGER (LDVC)	140 voix

Bureau 3 - Ecole du Canet

Jean-Pascal GOURNES (LMdP)	264 voix
Jean-Louis GEIGER (LDVC)	187 voix

Bureau 4 - Salle Jean Monnet

Jean-Pascal GOURNES (LMdP)	300 voix
Jean-Louis GEIGER (LDVC)	145 voix

Bureau 5 - Gymnase

Jean-Pascal GOURNES (LMdP)	207 voix
Jean-Louis GEIGER (LDVC)	163 voix

Bureau 6 - Ecole du Chef-lieu

Jean-Pascal GOURNES (LMdP)	182 voix
Jean-Louis GEIGER (LDVC)	111 voix

"Maire à plein temps c'est un métier, Maire bénévole, c'est un engagement".
Jean-Pascal Gournès,
Maire de Meyreuil

Lors du Conseil Municipal du 12 juin 2020, afin de pouvoir indemniser les Conseillers Municipaux délégués à un niveau correct en regard de leur délégation, Jean-Pascal Gournès a souhaité mettre à disposition la totalité de son indemnité de fonction de Maire.

Les élections municipales du dimanche 15 mars 2020 se sont déroulées dans un contexte de crise sanitaire totalement inédit. En France, la crainte des citoyens a conduit à un taux de participation national de 44%. Dans les Bouches-du-Rhône, la moyenne départementale était de 32%.

L'abstention nationale a donc été plus forte qu'au scrutin municipal précédent de 2014 qui atteignait plus de 80% de participation. Cette forte mobilisation aux élections municipales consacrait les élus de terrain comme les préférés des Français. Le manque de confiance dans la parole politique ne frappait pas les élus municipaux, artisans de la proximité et fantassins de la République.

A Meyreuil, la participation en 2020 a été de 51% ! C'est un des records remarquables du département.

Bien que la peur du virus ait limité le sens civique, un électeur Meyreuillais sur deux a tenu à s'exprimer, car l'enjeu de ces élections sur l'avenir de notre village était primordial. Les électeurs ont été également rassurés par le bon déroulement du scrutin et la garantie de la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote.

Les nouveaux élus et leurs délégations

Le 26 mai 2020, après la levée du confinement et conformément aux dispositions légales, le nouveau Conseil Municipal s'est réuni pour élire le Maire et les Adjoint. Présentation de vos élus et de leurs délégations :



Le Maire

Jean-Pascal GOURNES, Maire
Conseiller Métropolitain
Membre du Bureau de la Métropole
Délégué à l'Industrie



Les adjoints



Odette PITAULT,
1^{er} adjoint
Petite enfance
Education
Affaires
scolaires et
périscolaires



Joseph-Marie SANTINI,
2^{ème} adjoint
Sécurité publique,
routière, Travaux
communaux
Commissions de
sécurité



Elodie CIEPLAK,
3^{ème} adjoint
Action sociale
Seniors
Médiathèque



Rémy IMBERT,
4^{ème} adjoint
Etat civil
Logement
Cérémonies
Administration
générale



Brigitte LEROY,
5^{ème} adjoint
Environnement
Agriculture
AMAP
Marché
Tourisme



Alain FERRETTI,
6^{ème} adjoint
Sports
Gestion des
locaux
municipaux



Laure SCHNEIDER,
7^{ème} adjoint
Communication
Protocole
Relations
communautaires



Maurice GAVA,
8^{ème} adjoint
Finances
Développement
économique
Transition
énergétique

Les Conseillers municipaux délégués

- **René André** : Conseiller délégué au Développement numérique, à la Logistique et à la Gestion des déchets.
- **Jullien Bourrelly** : Conseiller délégué au Développement économique, à la Gestion des commerces, aux Festivités et à la Culture Provençale.
- **Sabine Michelier** : Conseillère déléguée à l'Environnement, aux Sports et à la Jeunesse
- **Barbara Ferreira** : Conseillère déléguée aux Evénements culturels, à Muz'art
- **Claude Caracena** : Conseiller délégué à la Santé, aux Risques majeurs, au SABA, aux Transports
- **Hélène Correard** : Conseillère déléguée à l'Education, à la Petite enfance, à l'Enseignement secondaire et supérieur
- **Agnès Pompon** : Conseillère déléguée aux Seniors, à la Médiathèque, à l'Action sociale, à l'Emploi

Les Conseillers municipaux

- Olivier Giordano,
- Jérôme Viala,
- Laetitia Ortalda,
- Sylvie Pellenq,
- Renaud Maris,
- Céline Ferrandez,
- Bernard Raffi,
- Monica Arquier,

Opposition

- Jean-Louis Geiger,
- Françoise Gori-Heyral,
- Gérard Obert,
- Danielle Staroscik,
- Jonathan Giuriato.



Entretien avec le nouveau Maire de Meyreuil

Sans aucun doute, 2020 rentrera dans les mémoires. Pour les Meyreuillais, 2020 est également l'année où ils ont choisi Jean-Pascal Gournès comme Maire. Rencontre avec un Maire qui fait de cette confiance renouvelée une nouvelle obligation de résultat.

Les Nouvelles de Meyreuil : Quel regard portez-vous sur ces élections ?

Jean-Pascal Gournès : Il est évident qu'on ne peut ignorer le contexte dans lequel ces élections se sont déroulées. Nous pouvons comprendre qu'elles aient été sources de craintes, ce qui explique la faible participation dans notre pays et dans les Bouches-du-Rhône, avec une moyenne départementale de 32%.

A Meyreuil, avec près de 51% de participation ! **Nous pouvons nous enorgueillir d'être la commune la plus civique du département.**

LNM : Et quels furent les résultats du scrutin ?

JPG : Plutôt que le chiffre de 61% de suffrages, je veux dire l'honneur que j'ai reçu de la part des Meyreuillais. **Je m'engage à les servir sans clivage politique, car je suis désormais le Maire de tous les Meyreuillais.**

LNM : Comment analysez-vous cette victoire ?

JPG : J'y vois un signal fort, la reconnaissance du lien de proximité que je partage avec les familles de Meyreuil et bien sûr, de notre travail.

Je saurai me montrer digne de la confiance qui m'a été accordée.

LNM : Comment s'est déroulée cette campagne ?

JPG : J'ai toujours souhaité la confrontation dans le respect de mes concurrents. Je dis bien concurrents et pas ennemis. Néanmoins cet état d'esprit n'a pas toujours été partagé et j'ai déploré certaines attaques pas des plus franches ou des plus justes, notamment sur les finances, mais au final ces attaques se sont révélées infondées, vaines et pour tout dire teintées d'une certaine inanité qui n'a d'ailleurs trompé personne.

LNM : Vous avez devant vous un mandat de 6 ans, de quoi sera-t'il fait ?

JPG : Notre démarche sera celle qui a toujours guidé nos actions, mais nous donnerons un nouvel élan. Dans les grandes lignes, je dirais l'humanisme, l'environnement et la sécurité... En un mot la qualité de vie.

LNM : Et plus précisément ?

JPG : Concernant l'environnement, Meyreuil s'engage sur une voie verte bien concrète ! Par exemple, nous arboriserons les espaces urbains dans le cadre de la démarche régionale "1 million d'arbres" ; nous nous engageons sur les modes de déplacements doux (non motorisés) avec la mise en place de



voies cyclables et piétonnes le long des voies communales, sur l'extension de la déchetterie de Valbrillant, sur la création d'un parc arboré au Vieux Meyreuil, sur la mise en place d'ombrières photovoltaïques sur les parkings communaux qui garderont nos voitures à l'ombre et produiront de l'électricité, nous mettrons en place un programme "zéro mégot"... La liste est longue. Je peux également vous annoncer la mise en place d'une Assemblée Citoyenne Communale, pour orienter les actions municipales vers les mesures les plus efficaces et les plus utiles en matière de transition écologique...

LNM : Mais est-ce que l'environnement n'est pas un domaine transverse ?

JPG : Oui absolument, il implique une nouvelle volonté pour améliorer nos transports qui, je le rappelle, sont de compétence métropolitaine. Mais nous allons mettre en place plusieurs dispositifs communaux :

- La "Meyreuilline", une navette communale gratuite à zéro émission de CO₂ pour permettre aux habitants des quartiers excentrés de rejoindre les zones de commerce urbain sans prendre la voiture.

- Une navette de transports scolaires pour les écoles primaires à zéro émission également.

Nous soutiendrons la réouverture de la ligne Gardanne St Maximin en mode électrique ou hydrogène, nous créerons un parking relais au Canet de Meyreuil avec navette vers la gare routière d'Aix, nous installerons des protections acoustiques qui participent au bien-être des quartiers Bastidons, Pueche, Pontet, Pont de Bayeux, Canet de Meyreuil. On peut également parler de la limitation à 90km/h sur la RD 6 pour limiter le bruit, les accidents et la pollution... Et puis il y a les générations futures à sensibiliser avec la ferme pédagogique de la Bouaou, l'alimentation de nos concitoyens à assurer avec l'extension des zones agricoles et viticoles dans le Montaiquet, le développement de l'apiculture, la mise à disposition de terres pour une agriculture bio ou raisonnée... Tout nous ramène à l'humain et à l'environnement car l'un et l'autre sont intimement liés. Ce chantier est vaste mais nous sommes déterminés !



Meyreuil, un environnement préservé au pied de la Sainte-Victoire

LNM : Vous parliez également de sécurité ?

JPG : Oui ! C'est un engagement essentiel pour maintenir notre tranquillité de vie à Meyreuil. Bien que la sécurité soit une compétence régalienne de l'Etat, à Meyreuil nous avons toujours assumé nos responsabilités pour maintenir la sérénité de nos concitoyens. Et nous intensifierons nos actions pour toujours améliorer la sécurité à Meyreuil.

LNM : Quelles sont les mesures que vous envisagez ?

JPG : Nous renforcerons les effectifs de notre Police Municipale pour augmenter les plages horaires d'activité avec notamment des patrouilles nocturnes et des moyens supplémentaires, nous créerons une permanence d'accueil et un Centre de Surveillance Urbaine, nous améliorerons la vidéosurveillance en milieu urbain et nous installerons des caméras dans les zones isolées afin que chacun se sente en sécurité sur la commune. Enfin, nous veillerons à la sanctuarisation de nos écoles en y installant des visiophones et la sortie des classes sera encadrée par des seniors volontaires.

LNM : Et concernant la sécurité routière ?

JPG : Nous mettrons en place des casses-vitesse dans les zones urbaines à risque, des bandes rugueuses dissuasives dans les zones rurales afin d'inciter au respect des limitations et des radars pédagogiques (qui informent de la vitesse sans verbaliser) car c'est de la responsabilisation de tous que dépend la sécurité de chacun.

LNM : Ce qui rend une ville attractive, c'est son cadre de vie, ses activités... que proposez-vous ?

JPG : Nous avons la chance d'avoir des bénévoles engagés dans un tissu associatif varié et dynamique. Nous renforcerons notre soutien aux associations. Par ailleurs, nous nous engageons sur des activités et des dispositifs précis comme les séances de cinéma en plein air au Domaine de Valbrillant, la création d'une délégation municipale à la langue et à la culture provençale, l'aménagement de l'espace Chalamet en salle de projection et café-théâtre. Nous instituerons "Meyreuil en fête", un moment festif et convivial sur les places communales avec de la musique, de la gastronomie, des arts, des traditions... Nous développerons le festival Blues Roots de Valbrillant qui, pour sa deuxième édition, propose 4 grands noms du blues, nous créerons une maison des associations culturelles à la Bastide de Ballon.

LNM : La culture est bien dotée, et qu'en est-il du sport et des loisirs ?

JPG : Le sport est pour moi un des moteurs de l'éducation et de la vie en société. Et Meyreuil est souvent monté sur le podium !

Notre label **#MeyreuilTerredEspoir** récompense d'ailleurs les sportifs émérites de la Commune. Nous amplifierons notre soutien aux clubs. Nous créerons un espace jeunesse, accessible par badge, ouverts sur de larges plages horaires, avec une connexion wifi, des ordinateurs, des jeux, une bibliothèque...



La première séance du nouveau Conseil Municipal



Election du Maire lors du premier Conseil Municipal :

Maurice Gava déclare Jean-Pascal Gournès élu Maire au 1^{er} tour de scrutin, à la majorité absolue avec 24 voix, procède à son installation et lui remet son écharpe



Nous prévoyons une extension du gymnase côté ouest avec un dojo, un mur d'escalade, une salle de danse... Sur le quartier de Ballon nous créerons un centre de loisirs avec jeux d'eau, skate-park, beachvolley, street workout...

Le complexe sportif Sainte-Barbe sera également étendu avec des terrains de foot à 7, mais aussi une maison du sport et un espace santé bien-être...

Nous favoriserons également le sport au grand air pour tous, avec les parcours santé jalonnés d'équipements sportifs extérieurs entre la zone urbaine du Plan et le Domaine de Valbrillant au travers du massif du Défens. Enfin, nous créerons Meyreuil en sport, un événement sportif et convivial sur le même modèle que Meyreuil en fête afin que chacun trouve une manifestation qui corresponde à ses attentes.

LNM : Ce sont là des dispositifs qui concernent plutôt les jeunes ; qu'en est-il des seniors ?

JPG : Bien sûr nous ne cessons jamais de penser aux seniors ! Chez nous, les aînés ont la côte ! Et nous allons leur donner du nouveau : nous ouvrirons la Résidence Senior à Eco-Ballon, une maison départementale du Bel Age, nous organiserons un portage des repas à domicile, nous laisserons l'accès aux seniors à notre cuisine centrale, nous apporterons une assistance concrète aux personnes âgées isolées (courses, transports...). Nous souhaitons que le bien vivre s'apprécie à chaque âge.

LNM : Pour clore cet interview, comment analysez-vous la période de confinement et quelles leçons en tirez-vous ?

JPG : La France n'était pas prête à assumer cette crise. En début de pandémie, j'ai estimé que la critique était indécente et qu'un Maire devait être solidaire, car l'union nationale en cas de crise ne se rompt pas. On peut critiquer avant, après, mais pas pendant. Aujourd'hui, je peux dire que je regrette les incohérences, les contradictions d'un Etat trop centralisé.

Je ne me suis pas demandé ce que l'Etat pouvait faire pour Meyreuil. Avec mon équipe, nous avons fait le maximum pour Meyreuil et pour les Meyreuillais.

Notre équipe a immédiatement réagi et mis en place des mesures pour faire face aux côtés des Meyreuillais. Chaque agent, chaque élu, chaque employé de structure municipale a fait preuve de disponibilité, d'engagement et d'une grande capacité d'adaptation.

Je ne citerai pas tous les trésors d'ingéniosité qui ont été déployés pour permettre à nos concitoyens de vivre cette période dans les meilleures conditions, je vous citerai simplement quelques actions qui ont été menées par une équipe dont je suis fier et que je tiens à saluer.

Je pense notamment à Christine Anton, à l'époque Directrice du Centre Social, qui a abattu un travail extraordinaire sans compter ses heures, à Virginie Fernandez, Directrice Générale des Services, qui a su orchestrer une équipe motivée dans la tempête, à René Cavallo, Directeur du Service Petite Enfance, qui était en première ligne et qui a managé nos structures avec sang-froid et efficacité et bien sûr tant d'autres qui ont démontré leur altruisme au service de nombreuses actions.

Par exemple nous avons maintenu ouvert le Multi-Accueil Monique Ferrandez pour accueillir les enfants des soignants, les élus ont appelé les plus de 65 ans pour garder le lien, nous avons organisé une aide aux courses pour les personnes fragilisées, la désinfection des sols devant les commerces et structures restés ouverts, nous avons acheté des gants, des masques et du gel hydroalcoolique pour les différents besoins et pour l'ensemble du personnel communal en prévision des plans de reprises, nous avons acheté et distribué des masques pour une vingtaine de communes des BdR...

Je dois également souligner la discipline de la population qui nous a permis d'éviter le pire ! En effet, même si quelques cas graves sont à déplorer nous n'avons pas eu de décès sur la commune ; bravo donc aux Meyreuillais pour leur rigueur et leur civisme.

J'espère bien sûr que nous n'aurons plus à vivre une telle situation dramatique, car nous devons prendre conscience que nous ne sommes pas maîtres de la nature.

Cette crise sanitaire a sonné comme un rappel à l'ordre de la réalité, et j'espère, comme vous tous, qu'il n'y aura pas de prochaines vagues.

A l'heure d'aujourd'hui, nous ne connaissons pas l'avenir de ce virus. Aussi, nous devons tous agir avec vigilance et respecter les gestes barrières.

Nous ne devons pas baisser la garde contre ce virus et tous les Meyreuillais peuvent compter sur mon équipe et moi-même pour prendre nos responsabilités. ■

Meyreuil, une commune en première ligne



La covid-19 et le confinement qui s'en est suivi ont marqué les esprits. Dans les premières semaines de la crise, les décisions politiques au plus haut niveau de l'Etat ont souvent été incohérentes et contradictoires, et le confinement pour tous est devenu obligatoire pour cacher la pénurie en masques, en tests, en lits,... Ces décisions gouvernementales ont largement été commentées par les médias, celles prises par les communes ont été beaucoup moins médiatisées. Pourtant, bien des mairies se sont engagées dans ce combat qui ne pouvait être gagné que par une mobilisation générale. Gros plan sur notre commune qui a su mener des actions pertinentes pour obtenir le résultat que l'on sait et que l'on peut saluer. Voici, point par point les différentes actions qui nous ont permis d'éviter un scénario catastrophe.

- ▶ Mise à disposition d'attestations de déplacement devant la Mairie, dans la boîte aux livres et en ligne sur le site communal.
- ▶ Ouverture du Multi-Accueil Monique Ferrandez pour l'accueil des enfants des soignants par l'ensemble du personnel Petite Enfance.
- ▶ Décision prise de ne pas rouvrir les classes à partir du 11 mai.
- ▶ Appel des plus de 65 ans par les élus pour garder un lien.
- ▶ Aide aux courses auprès des personnes fragilisées.
- ▶ Création d'une plateforme d'entraide meyreuillaise pour permettre l'aide aux courses, devoirs, confection de masques, garde d'enfants...
- ▶ Création d'une liste de bénévoles.
- ▶ Création d'une liste des commerçants ouverts sur la commune.
- ▶ Désinfection des sols devant les commerces et structures restés ouverts.
- ▶ Intégration de la commune au centre de dépistage de Bouc-Bel-Air.
- ▶ Mise à disposition du club house de tennis pour les infirmières libérales.
- ▶ Couvre-feu de 21h à 5h.
- ▶ Achat de gants, masques et gel hydroalcoolique pour les différents besoins et pour l'ensemble du personnel communal en prévision des plans de reprises.
- ▶ Distribution de masques réutilisables (3 par personne) et de visières (1 par foyer) auprès de la population.
- ▶ Distribution de visières auprès des commerçants, du personnel soignant, des enseignants, du personnel communal.
- ▶ Commande de 100 masques en tissus auprès d'une couturière meyreuillaise (livraison au fur et à mesure des confections).
- ▶ Achat regroupé de 140 000 masques et distribution sur une vingtaine de communes des Bouches-du-Rhône.
- ▶ Proposition d'activités sportives en ligne.
- ▶ Proposition d'activités d'arts plastiques en ligne.
- ▶ Proposition de lectures en ligne.
- ▶ Mise en place d'une plateforme par la CCI pour réservation d'achat : aider les artisans, et les commerçants qui ne peuvent pas travailler en prépayant des services réalisables après le confinement.
- ▶ Don de gel hydroalcoolique par une Meyreuillaise.
- ▶ Don de masques confectionnés par des administrés.
- ▶ Don de combinaisons pour les soignants.
- ▶ Etablissement des plans de reprise d'activité à compter du 11 mai.

20 000 masques et 2 500 visières distribués aux Meyreuillais

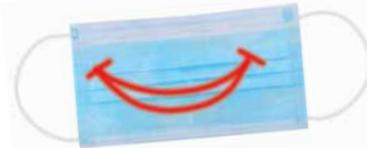
"Si ces différentes mesures et initiatives ont été déterminantes pour maîtriser la situation, il est bien certain que sans la rigueur et la discipline des Meyreuillais notre bilan aurait été certainement beaucoup plus lourd que celui que nous déplorons. Saluons le sens des responsabilités de chacun, citoyens, agents et élus, notre victoire commune est notre fierté à tous".

Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil



Distribution de masques et visières

L'engagement quoi qu'il arrive



Confinement ou pas, les services municipaux se sont efforcés de remplir au mieux leurs missions afin de ne pas laisser la population seule dans cette épreuve et de lui assurer la continuité du service public, élément rassurant dans une période d'inquiétude.

Imaginez un instant un téléphone qui sonne dans le vide, personne ne répond à l'appel, un silence assourdissant s'installe... Il n'en faut parfois pas plus pour créer une véritable angoisse surtout quand le contexte est compliqué...

Voilà pourquoi les agents municipaux et directeurs de service se sont relayés en Mairie pour continuer à répondre, assurer une permanence. De son côté le Centre Communal d'Action Sociale a redoublé d'énergie et de dynamisme pour apporter des aides concrètes, empathiques comme autant de témoignages d'une solidarité réelle. Comme le souligne Christine Anton, Directrice de Cabinet *"apporter une aide pour faire les courses, c'est avant tout apporter un peu de chaleur humaine, de compagnie, un peu d'échanges dans un moment de solitude"*.

Par ailleurs certains services ont continué à assurer leurs missions en télétravail comme le service d'urbanisme (2 personnes) qui a géré 84 dossiers répartis de la sorte :

- permis de construire : 29
- déclarations préalables : 18
- permis d'aménager : 1
- certificats d'urbanisme : 24
- Déclarations d'intention d'aliéner : 12

Il s'agit, tout confondu, aussi bien de dossiers qui étaient déjà en cours d'instruction au début du confinement que des dossiers déposés pendant la période de confinement. Comme le souligne Sandra Lagarde, directrice du service urbanisme :

"Bien que 2 ordonnances aient été publiées dans le cadre de la loi instaurant l'état d'urgence sanitaire, nous avons fait le choix de poursuivre l'instruction en télétravail avec les moyens, les outils et les contacts dont nous disposions, d'une part pour ne pas pénaliser (encore plus) les porteurs de projets et d'autre part pour garder une certaine fluidité dans notre travail et ne pas nous retrouver complètement débordées à la sortie du confinement ! Nous avons bien fait car depuis le déconfinement du 11 mai, déjà une trentaine de nouveaux dossiers a été déposée à ce jour. Les délais d'instruction ont certes été un peu rallongés, mais les décisions ont pu être délivrées et c'est ce qui compte"*.

* L'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période et l'ordonnance n°2020-427 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions en matière de délais pour faire face à l'épidémie de covid-19 permettant de suspendre les délais d'instruction pendant la période de crise sanitaire.

Les élus mobilisés

Le confinement n'a pas été vécu de la même façon par tous. Être jeune et en famille dans une maison ne présente pas les mêmes conditions de vie que seul dans un appartement ou dans une maison isolée. Voilà pourquoi une quinzaine d'élus se sont relayés pour appeler régulièrement les seniors et s'assurer que tout se passait bien et qu'ils ne manquaient de rien. Ainsi plusieurs personnes ont pu bénéficier de l'aide aux courses, mais aussi d'un peu de compagnie, une conversation qui brise la solitude, une oreille qui écoute et comprend.

Si les élus ont démontré leur proximité et leur disponibilité, la population n'a pas été en reste. Entre les couturières confirmées et celles plus débutantes, Meyreuil n'a pas manqué de main d'œuvre pour confectionner des masques. Et puis il y a eu tous ces appels téléphoniques à la Mairie pour proposer des services de tous ordres, faire une course, une petite réparation... La solidarité n'a pas été un vain mot ! Et bien sûr sans oublier les petits gestes du quotidien qui se faisaient naturellement, sans s'ébruiter. Les Meyreuillais ont su montrer un bel altruisme.



Même en période de confinement, élus et agents municipaux ont continué à travailler et à être mobilisés pour la sécurité sanitaire des Meyreuillais, notamment grâce à la visioconférence.

C'était au temps du confinement...

Ce confinement, cette période étrange ou nous étions en quarantaine, voire même en cinquantaine, en tous cas entre parenthèse... Cette période au ralenti qui nous semble si lointaine et en même temps si proche nous laisse des souvenirs, des impressions et des photos...

N'oublions pas cette période de mi-mars à mi-mai qui nous a remis en question et qui a entraîné de nouveaux gestes sanitaires, mais aussi des initiatives étonnantes. Par exemple, deux jeunes Meyreuillais pro de l'événementiel, passionnés par l'éclairage et la projection d'images ont illuminé des trois couleurs les cheminées de la Centrale de Provence, un moment d'émotion qui devint rapidement un rendez-vous. Saluons la performance technique d'un éclairage précis à plus de 2 km de distance. Les Frères Anthony et Jonathan Giachetti, ont su nous donner de la couleur et de la vie.

...Et que dire des apéro "free confi" qui ont mélangé la convivialité d'un apéro (même à distance, si si, c'est cool !) et le son de plusieurs DJ invités pour l'occasion par Luc Bourlion un jeune Meyreuillais qui, à son niveau, a apporté de la vie et de la fête à un moment où nous en avions besoin.

Un peu moins féérique certes mais ô combien nécessaire, le nettoyage à haute pression des abords des commerces restés ouverts pendant le confinement, une action sanitaire qui a su rassurer consommateurs et commerçants et conserver un lien social malgré tout. Enfin la distribution de masques. A un moment où ceux-ci faisaient l'objet de pénuries, de contradictions, de mensonges et de convoitises, la commune de Meyreuil en disposait et en distribuait...



Au service de celles et ceux qui servent



Alors que le confinement maintenait à domicile la très grande majorité des parents et des enfants, les personnels soignants étaient sur le pont, ou plutôt sur le front. Question : que faisaient-ils de leurs enfants ? Comme nous l'avons évoqué, les tout-petits de 3 mois à 3 ans étaient pris en charge par le centre multi accueil (la crèche municipale). Pour les 3/12 ans, c'est l'Ifac (institut de formation, d'animation et de conseil), l'organisme qui gère nos centres aérés maternel et primaire ainsi que les garderies du matin et du soir, qui a pris le relais en dehors des heures de scolarité. Comme le rappelle la directrice Isabelle Lemaitre-Djerfi, pendant le confinement, un service minimum a été mis en place pour accueillir les enfants du personnel soignant et spécialement pendant les vacances scolaires de Pâques.

A ce jour le centre est ouvert depuis le 6 juillet et accueille 50 enfants en maternelle et 84 en primaire.



paroles de Meyreuillais

A propos de la distribution des masques :

"Meyreuillais depuis 2 ans, heureux d'habiter cette belle commune et je tiens à remercier Monsieur le Maire pour le bien-être qu'il apporte à sa population bravo à toute l'équipe municipale."

"Bravo à toute l'équipe municipale pour le soutien dans cette période difficile. Je suis Meyreuillaise et fière de l'être."

"Masques et visière récupérés ! Merci Jean-Pascal Gournès et son équipe !!!"

"M. Gournès nous ne sommes pas étonnés de votre investissement pour les gens de Meyreuil. Vous suivez les bonnes mesures, comme votre père qui était un élu exemplaire et toujours à l'écoute. Respect."

"Merci pour cette initiative de santé publique."



Mémoires de confinement

Directrice (de la halte-garderie) du Multi-Accueil Monique Ferrandez au Plan de Meyreuil, Nathalie Lallemand était sur le front et en toute première ligne. Souvenirs d'un printemps qui ne s'oubliera pas de sitôt, rencontre avec une femme de tête et de cœur.

Les Nouvelles de Meyreuil : Votre double rôle de service public et de garde d'enfant vous a imposé des responsabilités inaccoutumées, quels souvenirs en gardez-vous ?

Nathalie Lallemand : Tout d'abord il faut se souvenir du contexte : le lundi 16 mars, le confinement est annoncé et nous avons ordre de fermer la crèche au public car nous sommes réquisitionnés pour garder les enfants des soignants. Nous avons donc très peu de temps pour tout nettoyer, désinfecter et accueillir ces enfants dont les parents sont également mobilisés.

LNM : Quelle organisation cela a-t-il imposé ?

NL : Il a fallu gérer les équipes des deux centres multi-accueil. Au départ nous recevions 2 enfants puis, très rapidement, nous sommes passés à 10. Des enfants de médecins, personnel hospitalier, aide-soignant, service COVID-19.

LNM : Quelle a été votre principale préoccupation ?

NL : C'est bien sûr l'humain qui a primé sur le reste. Veiller à ce que les équipes gardent le cap, c'est-à-dire qu'elles ne perdent pas le moral, qu'elles restent vigilantes sur les gestes barrières, les dispositifs sanitaires. Nous ne pouvions nous permettre de perdre un élément de notre équipe.



LNM : Justement, à propos d'équipe, comment vous êtes-vous organisés ?

NL : Tout d'abord, Arnaud Hertz, directeur remplaçant de la crèche "Les Petits Meyreuillais" et ses équipes sont venus nous rejoindre ce qui a permis de centraliser les moyens et les besoins du public. Ensuite, nous avons agi en parfaite collaboration et mis en place un travail d'équipe en binôme, c'est un management qui permet à la fois beaucoup de souplesse et une redoutable efficacité sur le terrain.

LNM : Y a-t-il eu des moments plus difficiles que d'autres ?

NL : Je me souviens que lorsque nous avons appris la contamination d'une maman nous avons immédiatement

testé tout le personnel pour nous assurer que nous pouvions continuer notre mission.

Et c'est incroyable comme les questions se précipitent alors ! "Est-ce que quelqu'un est touché ?" "Comment je réorganise si on est moins nombreux ?", "Qu'est-ce qu'on peut faire pour cette famille ?"

LNM : Des enfants ont-ils été contaminés ?

NL : Heureusement non ! Il faut dire que les parents ont fait preuve d'une grande rigueur et que de notre côté tout a été fait pour que le virus ne franchisse pas nos portes.

LNM : Vous êtes maintenant aguerrie aux protocoles !

NL : Oui en effet... mais c'est également un sujet de stress car ceux-ci ont changé à de nombreuses reprises. Il faut lire les différents documents, guide ministériel, préconisations PMI, en faire une synthèse, en informer les familles, faire respecter les règles à chaque instant, ce qui est aujourd'hui plus difficile car les annonces de la fin du confinement ont entraîné un relâchement.

LNM : Comment s'est passée la sortie de crise en juin ?

NL : Entre le 17 mars et le 11 mai nous avons donc accueilli jusqu'à 10 enfants de soignants, à partir du 2 juin nous avons ouvert nos portes aux enfants de professions prioritaires comme les professeurs, les professions sans possibilité de télétravail, les enfants de couple actifs, enfants de parents isolés... Du 2 au 19 juin nous avons accueilli 10 enfants par section et depuis le 22 juin nous avons retrouvé notre capacité d'accueil habituelle.

LNM : On peut parler d'un retour à la normale ?

NL : Oui et non... oui car nous sommes opérationnels pour assurer notre service habituel, non car nous devons être des plus vigilants par rapport aux gestes barrières, aux exigences sanitaires, contraignantes mais incontournables. Et encore non car une angoisse réelle s'est installée et certains parents ont préféré garder leurs enfants auprès d'eux jusqu'à la rentrée de septembre.

Ce numéro des Nouvelles de Meyreuil n'est pas tout à fait comme les autres. Après 3 mois de confinement et de situation sanitaire délicate, nous faisons un zoom sur des Meyreuillais et des Meyreuillaises qui ont vécu cette période dans des conditions particulières.



paroles de Meyreuillais

"Excellente initiative, excellente organisation... Merci, merci..."

"Merci infiniment à toi Jean-Pascal Gournès ainsi qu'à toute ton équipe. Vous êtes au top."

Meyreuil entretient le devoir de mémoire

8 mai 2020 : Commémoration du 8 mai 1945



Malgré le confinement, la Municipalité a tenu à commémorer le 8 mai. Joseph-Marie Santini et Rémy Imbert, Adjointes au Maire, ont, pour l'occasion, déposé une gerbe au pied du monument aux morts, au nom de la commune et de tous les Meyreullais.

18 juin 2020 : Anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940

Cette année, on fêtait le 80^{ème} anniversaire de l'appel à la résistance lancé par le Général de Gaulle depuis Londres en 1940. Un anniversaire qui a pris une signification toute particulière en 2020 lorsque les Français sont "entrés en résistance" pour lutter tous ensemble contre la Covid-19.



Le 29 juin 2020, la municipalité organisait la distribution des livres aux enfants des écoles. Une tradition qui marque la fin de l'année scolaire.

La distribution des livres, une tradition irremplaçable... pour le plaisir des mots

Comme chaque année, les écoliers de Meyreuil ont reçu leurs prix des mains du Maire, Jean-Pascal Gournès, et de la première Adjointe, Odette Pitault, un prix à lire et pas à jouer, un prix dont ils tourneront les pages avec émotion dans les années futures. A la fois récompense et souvenir, les élèves de CM2 ont reçu en plus l'incontournable dictionnaire pour partir au collège, les élèves des classes maternelles ont reçu des livres illustrés. Le moment se déroulant bien sûr dans le respect des gestes barrières.



"Pour faire aimer la lecture aux enfants, il suffit de leur faire aimer les livres !" Odette Pitault, Première Adjointe déléguée aux Ecoles et à la Petite Enfance



"L'équipe municipale a décidé de maintenir la traditionnelle distribution des livres dans les écoles, tout en assurant la meilleure sécurité sanitaire. Un retour à la normalité bienvenu pour les enfants." Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil

Stage de magie



Du 24 au 28 février 2020, des dizaines de petits Meyreuillais se sont essayés à la magie, lors des vacances d'hiver.

Animé par Eric Parker, ce stage était un rendez-vous attendu des vacances de Février. Tous les jours, à la salle Mistral de l'Espace La Croix, les enfants se retrouvaient par tranche d'âge pour découvrir et apprendre les tours et astuces des magiciens : les matinées étaient réservées aux 8/12 ans et les après-midi aux ados de 12 à 16 ans. Nos petits "Houdini en herbe" ont partagé avec bonheur ces instants magiques et ont impressionné leurs parents lors du spectacle organisé le vendredi pour marquer la fin du stage.



paroles de Meyreuillais

"Merci pour cette super initiative ! Oscar s'est régalé ce matin !"



Carnaval de la Petite Enfance

En mars 2020, les Multi-Accueil Monique Ferrandez et les Petits Meyreuillais, ainsi que "Les Bout'Chous" ont organisé leur carnaval.



Comme chaque année, c'est sous une pluie de confettis que les enfants et le personnel municipal ont fêté le carnaval. Une fête joyeuse où tous portaient des déguisements plus colorés les uns que les autres, sous le regard attendri des parents.



Reconversion de la Centrale

La relation de notre pays avec le charbon est ancienne, complexe et affective. Il est à la base de notre révolution industrielle, il a chauffé nos familles durant plusieurs siècles, fait avancer nos locomotives et même servi de contexte à un pan entier de la littérature. Aujourd'hui, et après bien des années de discussion l'heure est venue de fermer les centrales à charbon dont les rejets polluants dans l'atmosphère ne sont plus à démontrer. Focus sur un projet qui démontre que Meyreuil est au croisement des énergies de l'avenir et l'avenir de l'énergie.



■ **Reconversion non polluante** (en particulier le refus catégorique d'incinération de déchets) et une nette contribution au développement durable et à un mix énergétique décarboné avec la venue d'entreprises à l'épreuve des technologies du futur.

Points de repères :

En décembre 2015, la COP 21 qui s'est tenue à Paris sous la présidence de M. François Hollande engage tous les pays du monde à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. En accord avec les engagements pris par la France, en novembre 2017, Monsieur Emmanuel Macron décide d'engager la fermeture, d'ici 2022, des quatre dernières centrales électriques fonctionnant au charbon encore présentes sur le sol métropolitain : Uniper-Gardanne-Meyreuil "Provence 5" dans les Bouches-du-Rhône, EDF-Cordemais en Loire-Atlantique, EDF-Le Havre en Seine-Maritime, et Uniper Emile Huchet de Saint-Avold en Moselle.

Acte 1 :

Initié en mai 2018 par le Maire de Meyreuil et son Adjoint, Maurice Gava, le groupe de travail informel HyNoMeGa (Hydrogène inNnovation Meyreuil Gardanne) s'est voulu force de proposition de solutions de reconversion avec des priorités adaptées à la situation économique du bassin, et à la configuration technique du site :

- Maintien et développement d'une **activité industrielle**.
- Développement d'**activités créatrices de richesses** privilégiant l'emploi des salariés concernés.

Acte 2 :

Juillet 2019 : l'entreprise tchèque EPH rachète à Uniper France les deux centrales de Gardanne-Meyreuil et Saint-Avold qui deviennent Gazel Energie.

En septembre 2019, le Conseil Municipal de la Ville de Meyreuil adopte –à l'unanimité– une motion contre l'installation d'une unité d'incinération de déchets sur le site Gardanne-Meyreuil et pour une reconversion industrielle innovante et décarbonée.

Acte 3 :

Le 30 janvier 2020, à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, en présence de Mme Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Environnement, est signé le "Document stratégique pour un projet de territoire Gardanne-Meyreuil" qui spécifie les engagements de l'Etat suite à cette décision d'arrêt.

Le site de la centrale de Provence :

A 75 % sur la commune de Meyreuil, le site de Gazel Energie comprend 2 unités de production distinctes :

■ **Provence 4** : Lauréate en 2012 d'un appel d'offre de l'Etat au travers de la CRE (Commission de Régulation de

l'Energie), avec un investissement de l'ordre de 300 M€. La tranche 4 est transformée en centrale biomasse d'une puissance de 150 MWe. L'obligation contractuelle d'achat d'électricité par EDF porte sur une production en continu de 150 MWe à raison de 7 000 h/an pendant 20 ans.

■ **Provence 5** : C'est cette unité qui est concernée par la fermeture. Il s'agit d'une centrale charbon à lit fluidisé d'une puissance de 600 MWe, prévue pour ne fonctionner qu'en "pointe", c'est-à-dire en appui du réseau lorsque celui-ci est très sollicité (période hivernale par exemple).

Selon la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), 1 050 personnes et 383 emplois directs et indirects sont touchés par la décision d'arrêt de Provence 5.

Deux groupes de travail thématiques ont été mis en place par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires et les services de la Préfecture des Bouches-du-Rhône et ce, avec la participation effective des communes de Gardanne et de Meyreuil. Outre les questions d'emploi et de formation, et les sujets liés à l'activité portuaire "charbon" animés par le GPMM (Grand Port Maritime Marseille), et après la signature du document stratégique, les deux groupes dédiés se partagent la charge des deux axes de l'avenir de la centrale :

- 1) "Bois et économie circulaire" coanimé par les services de la Région et la DDTM (Direction Régionale des Territoires et de la Mer),

à charbon : où en est-on ?

2) "Energie et mobilité décarbonée" coanimé par les services de la Métropole et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Les projets contribuant effectivement au développement durable, éligibles aux soutiens de l'Etat, feront l'objet d'un document de synthèse "Pacte pour la transition écologique et industrielle du territoire Gardanne-Meyreuil" liant l'Etat et les collectivités locales et seront présentés aux ministères concernés d'ici fin juillet 2020. Pour l'heure, quelques projets significatifs émergent :

■ Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Ministère de l'Agriculture, porté par la Région et soutenu par l'interprofession Fibois Sud et les associations de propriétaires forestiers, la **création d'une scierie en circuit court, valorisant en économie circulaire ses sous-produits dans la filière bois-énergie locale.**

■ Porté par Gazel Energie et Veolia, **l'utilisation de la chaleur et de la vapeur de la centrale biomasse pour un réseau de chaleur urbaine** à destination d'Aix-en-Provence pouvant desservir les communes de Gardanne et Meyreuil.

■ Porté par les salariés du site, le déclassé de la centrale Provence 5 de 600 à 280 MWe **avec captage et séquestration géologique du CO₂ produit.**

■ Porté par Alteo Environnement Gardanne, **un centre d'étude et d'expérimentation pour la valorisation de la bauxaline.**

■ Initié par le groupe de travail HyNoMeGa de la Ville de Meyreuil mais porté par la société Hy2Gen associée à Gazel Energie, **construction d'une plateforme de production de biocarburant de 2^{ème} génération** à partir de la récupération du CO₂ des fumées de la centrale biomasse et de la fabrication d'hydrogène décarboné par électrolyse de l'eau et exportation par la voie ferroviaire existante.

■ Dans les mêmes conditions que ci-dessus mais avec la société ECO'R, **construction d'une unité de gazéification de résidus et végétaux ligneux** destinée à compléter la production de biocarburant et à produire du méthane renouvelable pour le réseau de gaz naturel de GRTgaz existant.

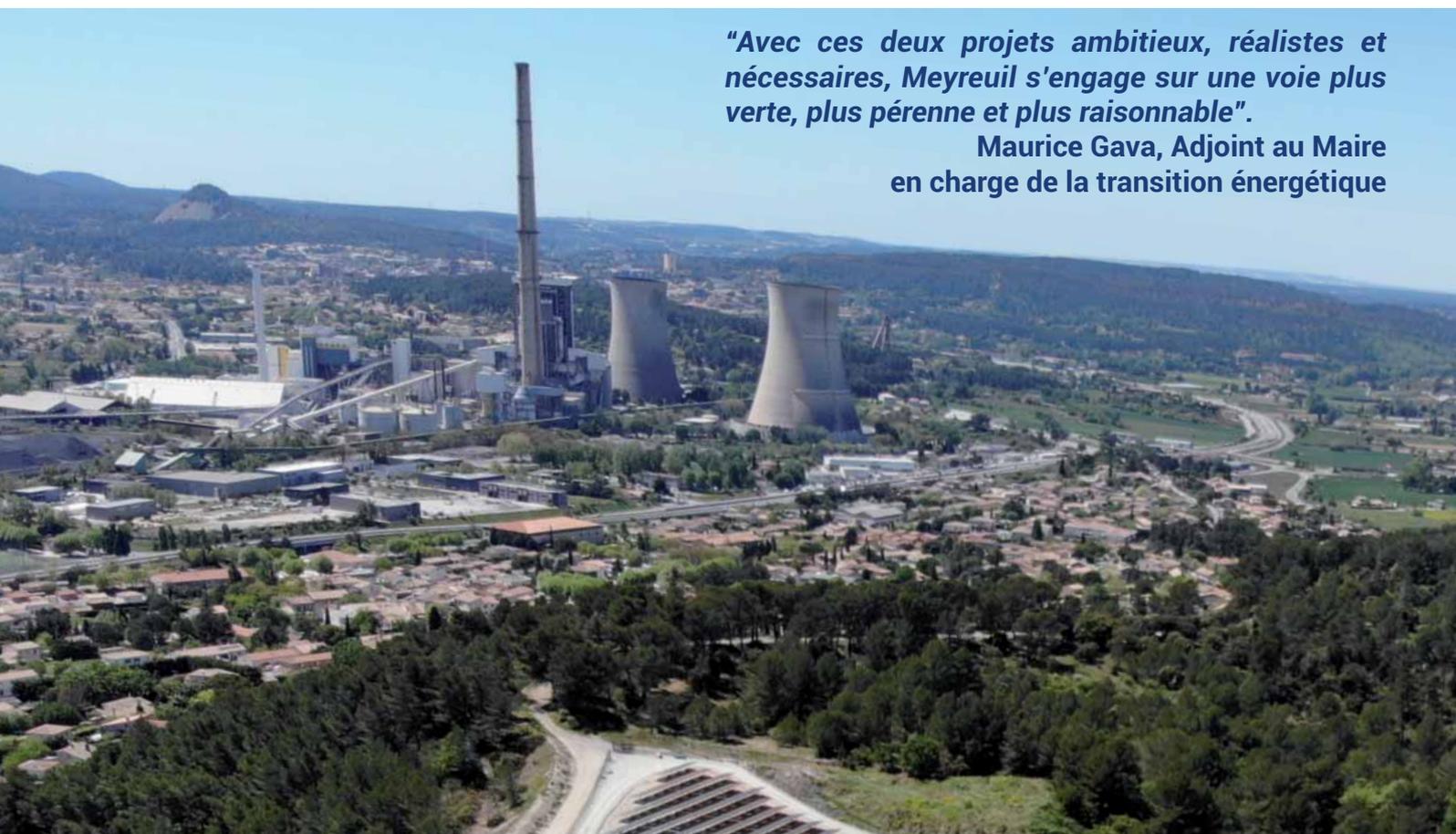
■ Porté par EDF et sa filiale Hynamics, à partir d'énergie photovoltaïque, **fabrication d'hydrogène décarboné par électrolyse de l'eau** à destination du secteur des transports pour les flottes de véhicules lourds à hydrogène (bennes à ordures, bus, camions, etc.).

Changer nos logiques industrielles est un défi qui demande une remise en question de nos habitudes, de nos certitudes et de nos technologies.

Le XX^{ème} siècle nous a apporté le confort, nous devons agir pour que le XXI^{ème} siècle nous permette de le conserver.

"Avec ces deux projets ambitieux, réalistes et nécessaires, Meyreuil s'engage sur une voie plus verte, plus pérenne et plus raisonnable".

Maurice Gava, Adjoint au Maire en charge de la transition énergétique



L'hydrogène : une piste de reconversion pour la Centrale



Dans le cadre du groupe communal de travail "HyNoMeGa" qui œuvre depuis plus d'un an pour la reconversion de la Centrale Thermique de Provence, Jean-Pascal Gournès, accompagné par les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Philippe Blanquefort et Hélène Garidel, a rencontré le président du Grand Chambéry, Xavier Dullin, qui lui a présenté leur centrale de production d'hydrogène vert. Cette station, inaugurée fin 2019, propose un carburant hydrogène d'origine "verte". Une solution économique et pratique car les véhicules atteignent une autonomie de 600 km en 5 minutes de recharge.

"C'est une piste à suivre pour la reconversion de la Centrale de Provence". Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil

Le 21 février 2020, Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil, a visité la station d'hydrogène mise en place par la Communauté d'agglomération du Grand Chambéry.



"Carte-cadeau Meyreuil" : à dépenser pour soutenir le commerce local !



La Municipalité, consciente que la crise sanitaire a eu de lourdes conséquences sur l'activité économique, a initié une opération carte-cadeau en faveur du commerce local et de l'artisanat meyreuillais.

Les activités des commerçants meyreuillais ont souffert durant le confinement, en particulier ceux dont les enseignes ont dû garder le rideau baissé pour respecter les consignes du gouvernement.

Le commerce et l'artisanat de proximité sont chers à la Municipalité, aux habitants, tant ils contribuent à la richesse de la vie communale.

Le Maire de Meyreuil et son équipe souhaitent, au-delà des différentes mesures mises en place aux plans national et régional, poursuivre leur soutien à l'activité économique Meyreuillaise.

Ainsi, la Municipalité a décidé, en partenariat avec la CCI Aix-Marseille-Provence, de proposer une opération intitulée "carte-cadeau Meyreuil".

Cette opération consiste en l'attribution de cartes-cadeau, offertes à la population et utilisables sur une période définie, exclusivement chez les commerçants et artisans de moins de 10 salariés, éligibles, qui se sont affiliés à l'opération. Plus de 700 foyers meyreuillais ont répondu favorablement. Ils ont reçu leur carte-cadeau dans le courant de l'été et pourront la dépenser auprès des 25 commerçants locaux inscrits jusqu'à fin octobre.

Un soutien précieux et sans contrainte pour la relance des activités économiques des artisans de Meyreuil !

La Municipalité espère par cette opération soutenir l'activité et contribuer à la relance des activités économiques des commerçants et artisans de notre commune.

Les écoliers du primaire sont partis au ski en février



Comme chaque année, les petits Meyreuillais ont pu profiter des joies de la neige durant les vacances d'hiver. Le deuxième séjour pour les ados, prévu en avril 2020, a malheureusement dû être annulé pour cause de confinement.

Du 15 au 21 février 2020, les 6/12 ans sont partis à Ancelle...



Stage multi-sports

Du 17 au 21 février 2020, l'Ecole Municipale des Sports a organisé son stage pour les ados. Retour en images sur les principales activités...



Les petits Meyreuillais bien équipés pour le VTT



Découverte du tir à l'arc au gymnase du Plan de Meyreuil





Le 31 janvier 2020,
l'Office Municipal Socio-
Culturel proposait une
soirée théâtre, à la salle
Jean Monnet.

Le Comte de Monte-Cristo

Qui ne connaît pas le roman d'Alexandre Dumas et son célèbre personnage Edmond Dantès ?

Histoire d'amour et de vengeance, emplie de bruits et de fureurs, de coups de théâtre et d'aventures, le chef-d'œuvre de Dumas a enchanté des générations de lecteurs.

C'est dans une mise en scène modernisée, utilisant notamment la vidéo, que les 4 comédiens de la compagnie du Théâtre des 3 Hangars ont revisité ce classique, s'inspirant des mangas et d'une autre histoire de vengeance bien connue, "Kill Bill" de Quentin Tarantino.



Ça s'est
passé à
Meyreuil



Magic Show

Paillettes, glamour,... mais aussi disparitions, évasions,... Fabien Solaz, magicien de renommée internationale, associe la magie du cabaret et du théâtre dans ses spectacles. Le public de Meyreuil n'est pas resté indifférent et s'est laissé charmer par sa magie interactive et visuelle.

Le 8 février 2020, les Meyreuillais avaient rendez-vous avec la magie à la salle Jean Monnet.



paroles de Meyreuillais

"Merci pour ce magnifique spectacle."



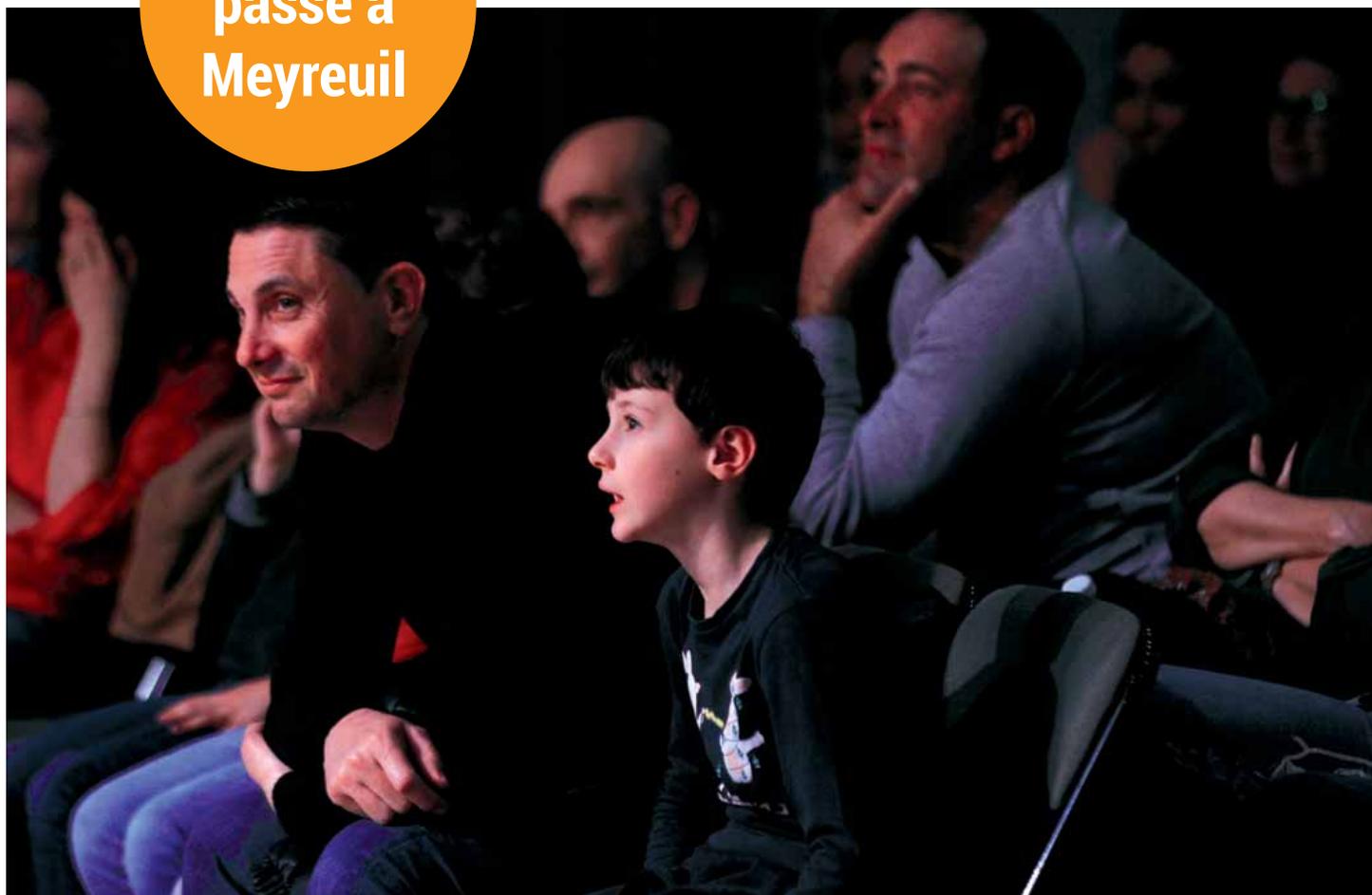
Le 15 février 2020,
le public de la salle
Jean Monnet a largué
les amarres à la recherche
de la mystérieuse Atlantide.



Ça s'est
passé à
Meyreuil

A la recherche de l'Atlantide

Mythe fondateur des civilisations occidentales, l'Atlantide parle à l'imaginaire de tous. Les comédiens de la compagnie Mascarille ont invité le public à embarquer avec les 2 héros de sa pièce pour (re)découvrir la légende de l'Atlantide. Une histoire d'aventures et de quête de soi, une épopée entre mythe et réalité qui a ravi petits et grands.



Fête Nationale

Le 14 juillet, les lumières de la fête ont brillé dans les yeux des enfants et de leurs parents.

Après les cérémonies officielles du matin, les Meyreuillais se sont retrouvés sous les ombrages de la place de la Poste pour déguster un repas convivial, dans le respect des gestes barrières, avec distanciation et port du masque pour tout déplacement. Les enfants ont défilé avec leurs parents, jusqu'au square du Mineur où a été tiré le traditionnel feu d'artifice, illuminant la Centrale parée de bleu, blanc et rouge. La fête s'est poursuivie sur la place de la Poste avec une animation musicale.



Du gel hydroalcoolique était à disposition du public



Les Meyreuillais ont fait preuve de civisme en respectant la distanciation physique



Du côté de Muz'Art



Les 24 janvier, 1^{er} février, 7 février 2020,
l'Ecole Municipale de Musique a organisé trois auditions de musique.

Les élèves des classes de piano d'Anne Taupinard-Renard et de Sidonie Fénerol ont été les premiers à rassembler les mélomanes en 2020, avec une audition à Muz'art le 24 janvier. Ceux des cours de musiques actuelles "Musiczak" de Jean-Paul Péroz, le 1^{er} février, et de guitares de Françoise Jullien le 7 février, ont aussi ravi les oreilles de leurs familles et professeurs.



Le 7 mars 2020, **le traditionnel concert des professeurs a permis d'apprécier les talents des enseignants.**

Les élèves et leurs familles, et les Meyreuillais, amateurs de musique ont assisté au concert annuel des professeurs de l'Ecole Municipale de Musique.

L'auditoire a pu apprécier leur talent, autant en musique classique qu'actuelle.

Piano : Anne Taupinard-Renard, Sidonie Fénérol ; Saxophone : Gilles Grivolla ; Violon : Anne Signoret ; Flûte traversière : Béatrice Agaisse ; Guitare basse : Jean-Paul Péroz ; Batterie : Romuald Bayeux.

Les professeurs de guitare, trompette et accordéon n'ont pu participer au concert cette année. (Françoise Jullien, Bruno Bonnes et Angélique Garcia).



Jean-Paul Péroz, directeur de l'Ecole Municipale de Musique et professeur de musiques actuelles, guitare électrique et acoustique, guitare basse, a décidé de prendre sa retraite. Nous lui souhaitons de longues années de mélodies et d'harmonies.



Après presque 15 ans passés au sein de la commune, comme professeur puis directeur, Jean-Paul Péroz, très apprécié de ses élèves et connu par de nombreux autres enfants en tant qu'intervenant de musique aux écoles, prend une retraite bien méritée.

Il passe le flambeau de la direction à Anne Signoret, aussi professeur de violon.

Le poste de professeur de musiques actuelles sera, quant à lui, repris par Patrice Ferrandis.

Nous souhaitons la bienvenue à Patrice et une bonne prise de poste de directrice à Anne.

Durant le confinement, les cours de musique ont continué à être dispensés à distance par certains professeurs pour les élèves qui le souhaitaient. Les cours en présentiel reprendront à la rentrée de septembre.



Du côté de la Médiathèque Municipale

Rencontres sur la mythologie

Les 27 janvier, 3 et 10 février 2020, la médiathèque dans le cadre des Tournées Métropole Aix-Marseille Provence, a proposé ses rencontres sur la mythologie.

Chaque année, depuis 6 ans, 2 classes de CE2 du groupe scolaire Virgile Arène, ont eu la chance de rencontrer la conteuse Jeannie Lefèbre. Elle a retracé l'arbre généalogique des dieux de l'Olympe sur 3 séances, en adaptant ses textes et choisissant les dieux afin de ne pas choquer les enfants. A l'issue de chaque rencontre un échange, souvent philosophique, se fait tout naturellement. Les enseignantes poursuivent le travail en classe et s'appuient sur le fonds jeunesse de la médiathèque pour aborder les aventures d'autres dieux grecs.



Laissez-moi vous conter recettes

Le 10 mars 2020, les Meyreuillais ont dégusté avec plaisir les contes "gastronomiques" proposés par la médiathèque dans le cadre des Tournées Métropole Aix-Marseille-Provence

Clément Goguillot de "Délices de scène", nous a régalé les oreilles avec ses textes sur la littérature culinaire et nous a rassasiés, en fin de séance, avec un apéritif fait maison et sur place. Un très beau moment de partage dans la bonne humeur.





La magie agit à nouveau

Depuis le 10 mai les cartes, baguettes magiques et les chapeaux reprennent du service ! Les cours de magie sont de retour à la Médiathèque.

Bien sûr, les consignes de sécurité et de protection sont respectées par les petits magiciens et le professeur, comme le montre la photo de nos apprentis Houdini.

La médiathèque a partagé, via la page Facebook de la municipalité, de nombreux liens gratuits pour tous. Elle a réouvert ses portes progressivement selon un protocole en 4 phases préconisées par l'Etat.

SÉCURITÉ

Des moyens d'envergure pour un massif exceptionnel

Notre massif de la Sainte-Victoire constitue un véritable patrimoine naturel et culturel qu'il faut préserver. Cézanne, Giono, Pagnol en témoignent.

Consciente de sa responsabilité, la Commune de Meyreuil se donne les moyens d'assumer sa mission au travers du Comité Communal des Feux de Forêts qui veille sur nos massifs forestiers communaux.

Effectifs : 23 membres bénévoles, formés pour la prévention et l'attaque des feux naissants et équipés des derniers matériels et vêtements de feux, utilisant 3 véhicules porteurs d'eau et une moto de reconnaissance.

Mode d'action : des patrouilles se font du 15 juin au 30 septembre par des journaliers l'après-midi et tard le soir lors des journées à gros risques. (fort mistral, sécheresse accentuée,...).



Les véhicules du CCFF de Meyreuil et une partie des bénévoles

Au revoir Jean-Louis Kerbrat

C'était le genre d'homme dont on disait volontiers du bien, dont la disponibilité n'était plus à démontrer. Bénévole au Comité Communal des Feux de Forêts depuis 2005, c'était un amoureux des paysages de Meyreuil et de sa nature préservée.

Cet attachement avait guidé son engagement auprès du CCFF, s'occupant de l'entretien et de la réparation des véhicules, toujours volontaire pour les patrouilles, pour l'encadrement des manifestations.

Ses parents avaient quitté leur Bretagne natale pour s'installer au Maroc, à Fès, où Jean-Louis était né le 30 août 1937.

Rapatré à Marseille en 1960, il y rencontre Eliane sa future femme, et fonde une famille qui compte aujourd'hui 2 filles, 3 petites-filles, 1 petit-fils et 3 arrière-petits-enfants ; des jumeaux de 5 ans et une dernière arrière-petite-fille née le 15 mai 2020, quelques jours avant son décès.

A tous, la Mairie adresse ses sincères condoléances et salue un homme profondément engagé, altruiste et patriote.

Décédé le 29 mai 2020 après un long combat, il laissera à tous ceux qui l'ont connu un vide que seule la mémoire pourra tenter de combler. Ses amis et proches pourront lui rendre un dernier hommage le samedi 19 septembre à 11h, en l'église de Meyreuil, son village qu'il aimait tant.

Conseil
Municipal du
26 mai 2020



Ouverture de la séance à 18h35

Le Maire sortant énonce qu'en cette qualité, il est chargé de procéder à l'appel des nouveaux membres du Conseil Municipal et de déclarer ces derniers installés dans leurs fonctions. Conformément aux résultats des élections municipales du 15 mars dernier, ont été élus au 1^{er} tour, et sont donc installés, les Conseillers Municipaux suivants : Jean-Pascal Gournès, Odette Patavia épouse Pitault, Julien Bourrelly, Laure Schneider, Maurice Gava, Sabine Michelier, Rémy Imbert, Brigitte Shearn épouse Leroy, Joseph-Marie Santini, Elodie Cieplak, Alain Ferretti, Barbara Pedrero épouse Da Silva Ferreira, René André, Hélène Correard-Le Saux, Olivier Giordano, Agnès Pompon, Jérôme Viala, Laetitia Ortalda, Claude Caracena, Sylvie Adamek épouse Pellenq, Renaud Maris, Céline Ferrandez, Bernard Raffi, Monica Videau épouse Arquier, Jean-Louis Geiger, Françoise Gori-Heyral, Gérard Obert, Danielle Staroscik, Jonathan Giuriato.

Madame Hélène Correard-Le Saux est désignée secrétaire de séance.

Conformément aux textes en vigueur, le Maire sortant passe la Présidence au doyen d'âge de ce nouveau Conseil Municipal pour procéder à l'élection du Maire.

Maurice Gava ouvre officiellement la séance et déclare donc installés les Conseillers Municipaux pour lesquels il procède à l'appel nominal, décompte les présents, les absents et ceux ayant donné pouvoir.

Maurice Gava constate que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 est remplie.

Election du Maire

Conformément aux dispositions des articles L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé, au cours de sa première séance, à élire le Maire.

Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Pour cette élection, le Conseil Municipal est présidé par le plus âgé de ses membres.

Le Conseil Municipal désigne
2 assesseurs : Laetitia Ortalda et
Julien Bourrelly.

Maurice Gava demande aux candidats à l'élection du Maire de se faire connaître : Jean-Pascal Gournès et Jean-Louis Geiger se portent candidats.

Le vote a lieu au scrutin secret.

Les assesseurs procèdent au
dépouillement :

- Jean-Pascal Gournès : 24 voix,
- Jean-Louis Geiger : 5 voix.

Maurice Gava déclare Jean-Pascal Gournès élu Maire au 1^{er} tour de scrutin à la majorité absolue avec 24 voix et est immédiatement installé. Il lui remet son écharpe.

Jean-Pascal Gournès, Maire, reprend la présidence et procède à la lecture des points de l'ordre du jour suivants.

Détermination du nombre des Adjoints

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, arrondi à l'entier inférieur.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur le nombre des adjoints au Maire.

→ **A l'unanimité, le nombre d'Adjoints au Maire est fixé à 8.**

Election des Adjoints au Maire

Conformément aux dispositions des articles L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé, au cours de sa première séance, à élire les Adjoints.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les Adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Le Maire présente une liste de 8 adjoints :
Odette Pitault, Joseph-Marie Santini,
Elodie Cieplak, Rémy Imbert,
Brigitte Leroy, Alain Ferretti,
Laure Schneider, Maurice Gava.

Aucune autre liste n'est déposée.

Jean-Louis Geiger prend la parole et annonce que les 5 membres de la liste Meyreuil Horizon ne prendront pas part au vote et propose un vote à main levée.

→ **Unanimité sur le principe.**

→ **La liste d'Adjoints au Maire présentée par Jean-Pascal Gournès est élue avec 24 voix Pour.**

Le Maire proclame les résultats et remet les écharpes.

Lecture de la Charte de l'élu local

La loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 a prévu que, lors de la première réunion du Conseil Municipal, le nouveau maire doit donner lecture de la charte de l'élu local, prévue à l'article L. 1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Maire procède à la lecture de la charte et remet ensuite aux Conseillers Municipaux une copie de cette charte et du chapitre consacré aux "Conditions d'exercice des mandats locaux".

Délégation du Conseil Municipal au Maire en application des dispositions de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

→ **24 voix pour et 5 contre.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Conseil
Municipal du
12 juin 2020



Ouverture de la séance à 18h35.
Désignation du secrétaire de séance :
Hélène Correard-Le Saux.

Approbation du relevé de décisions de
la séance précédente → **Unanimité**

Compte-rendu des décisions du Maire
prises en vertu de la délégation
d'attribution du Conseil Municipal dans
les matières énumérées à l'article
L.2122-22 du code général des
collectivités territoriales
Ce compte rendu a été fait oralement
par le Maire.

**Rapport d'orientations budgétaires
2020**
→ **23 voix pour et 5 voix contre**

Dispositions d'ordre financier

Approbation du compte de gestion du
receveur municipal pour l'exercice 2019
Le Conseil Municipal examine :
- Le compte de gestion du budget
général de l'exercice 2019

→ **Unanimité**

- Le compte de gestion du budget
annexe du cimetière de l'année 2019

→ **Unanimité**

Examen des comptes administratifs de
l'exercice 2019

Le Conseil Municipal examine :
- Le compte administratif du budget
général 2019

→ **21 voix pour et 5 abstentions**

- Le compte administratif du budget
annexe du cimetière 2019

→ **21 voix pour et 5 abstentions**

Affectation du résultat 2019 au budget
général

L'excédent de fonctionnement du
compte administratif 2019 est reporté
au budget général 2020 en section
de fonctionnement à hauteur de
1 667 255,38€.

→ **23 voix pour et 5 abstentions**

Affectation du résultat 2019 du budget
du cimetière

L'excédent de fonctionnement du
compte administratif 2019, d'un
montant de 7 573,35€, est affecté à la
section d'investissement, du budget
primitif 2020 du cimetière.

→ **23 voix pour et 5 abstentions**

Fixation des taux des 2 taxes
communales pour l'exercice 2020

Il est proposé au Conseil Municipal de
maintenir :

- Le taux de la taxe foncière sur les
propriétés bâties à 17,01%,
- Le taux de la taxe foncière sur les
propriétés non bâties à 26,19%.

→ **23 voix pour et 5 voix contre**

Examen du budget général et des
budgets annexes de l'exercice 2020

Il est proposé au Conseil Municipal de bien
vouloir approuver les budgets suivants :

1 - Budget communal dépenses :	
Fonctionnement	10 141 133,43€
Investissement	9 601 780,35€
Total	19 742 913,78€

→ **23 voix pour et 5 voix contre**

2 - Budget annexe du cimetière	
Exploitation	45 931,92€
Investissement	43 540,11€
Total	89 472,03€

→ **23 voix pour et 5 voix contre**

Divers appels de cotisation

Le Conseil Municipal est appelé à
autoriser le Maire à mandater les
sommes de :

- 1 020,50€ : cotisation 2020 de l'Union
des Maires des Bouches-du-Rhône
- 2 747,50€ : cotisation 2020 de l'association
La Carboundier de Prouvènço
- 550€ : cotisation 2020 des Communes
Forestières des Bouches-du-Rhône
- 22 048€ : cotisation 2020 du CNAS
- 3 312€ : cotisation 2020 du CAUE

→ **Unanimité**

Indemnités des élus

Pour une commune de 3 500 à 9 999
habitants, l'indemnité maximum du Maire
est de 55% et celle des Adjoints est de 22%.
Les indemnités des Conseillers Municipaux
délégués doivent être comprises dans
l'enveloppe des indemnités maximales du
Maire et des Adjoints.

Afin de pouvoir indemniser les
Conseillers Municipaux délégués à un
niveau correct au regard de leurs
délégations, Monsieur le Maire souhaite
mettre à disposition la totalité de son
indemnité de fonction ainsi qu'une
partie de celle des Adjoints.

Il est proposé au Conseil Municipal de
fixer le montant des indemnités d'élus
comme suit :

Maire	0%
Adjoints en exercice	19,66%
Premier Conseiller Municipal bénéficiaire d'une délégation	19,66%
Autres Conseillers Municipaux bénéficiaires d'une délégation	9%

→ **23 voix pour et 5 abstentions**

Autorisation à donner au Maire de
mettre aux enchères le véhicule Renault
Kangoo Pick-up immatriculé DL-307-
XY à Monsieur Georges Henry, pour un
montant de 7 778€ → **Unanimité**

Organisation de concerts dans le cadre
du "Blues Roots Festival : fixation des
tarifs et convention de mandat avec
France Billet → **23 voix pour et 5 voix
contre**

Mise en place d'une opération de soutien
aux commerçants et à l'économie locale :
Carte-Cadeau Meyreuil → **Unanimité**

Autorisation à donner au Maire de signer
un acte modificatif n°1 au marché 2019-
029-03 : rénovation de la toiture du
domaine de Valbrillant (lot 3 gros-œuvre)
→ **23 voix pour et 5 abstentions**

Dispositions relatives aux subventions

Subvention du budget général au
budget du CCAS → **Unanimité**

Demande de subvention au Conseil
Départemental des Bouches-du-Rhône
(promotion de la culture et de
l'enseignement scientifique) : aide à la
programmation culturelle annuelle du
Festival Blues Roots édition 2020

→ **23 voix pour et 5 voix contre**

Acquisition de véhicules électriques
pour l'année 2020 : autorisation à
donner au Maire de solliciter une
subvention auprès du Conseil
Départemental des Bouches-du-Rhône
pour la mise en œuvre du plan "Climat-
Air-Energie territorial → **Unanimité**

Salle Jean Monnet : autorisation à
donner au Maire de solliciter une
subvention auprès du Conseil
Départemental des Bouches-du-Rhône
dans le cadre des travaux de proximité
→ **Unanimité**

Travaux dans les structures Petite
Enfance : autorisation à donner au
Maire de solliciter une subvention
auprès du Conseil Départemental des
Bouches-du-Rhône dans le cadre des
travaux de proximité → **Unanimité**

Travaux dans les structures sportives : autorisation à donner au Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre des travaux de proximité → **Unanimité**

Amélioration de l'éclairage public tranche 2020 : autorisation à donner au Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre des travaux de proximité

→ **23 voix pour et 5 abstentions**

Travaux de sécurité routière : autorisation à donner au Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône → **Unanimité**

Equipements pour la sécurité publique : autorisation à donner au Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône → **Unanimité**

Approbation du tableau des emplois

→ **23 voix pour et 5 voix contre**

Dispositions relatives au foncier

Approbation de la convention de passage à titre précaire et révocable sur la parcelle AB294 appartenant au domaine concédé de la Société du Canal de Provence

→ **24 voix pour et 4 abstentions**

Approbation de la convention relative à l'usage des appuis d'éclairage public en bois ou en béton pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communication → **Unanimité**

Dispositions relatives aux désignations des délégués des organismes extérieurs

Désignation des élus au SABA

Il est proposé de désigner :

- Titulaire : Claude Caracena
- Suppléant : Sabine Michelier

→ **23 voix pour et 5 voix contre**

Désignation des élus à la commission de suivi de site de la Centrale Thermique

Il est proposé de désigner :

- Titulaire : Maurice Gava
- Suppléant : Jean-Pascal Gournès

→ **23 voix pour et 5 voix contre**

Présentation du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Métropole

Le Conseil Municipal en a pris acte.

Réponse de Monsieur le Maire à la question de Monsieur Gérard Obert Monsieur,

Vous me demandez pourquoi avoir pris un arrêté de couvre-feu durant le confinement.

J'ai pris cet arrêté car on me signalait en début de soirée, des regroupements de jeunes gens, sur la voie publique, avec consommation d'alcool et ce, au mépris des règles sanitaires nationales. Tous ceux qui habitent sur la commune ont pu s'en rendre compte et nombreux sont ceux qui m'ont interpellé sur cette question.

Au moment où la situation épidémiologique génèrait de grandes inquiétudes, des 1^{ers} cas sur la commune sont apparus. Il m'a paru important, compte tenu d'une situation exceptionnelle, en ma qualité de 1^{er} magistrat responsable de la sécurité publique et de la salubrité publique, de prendre des mesures fortes afin que chacun puisse prendre conscience de son rôle dans la lutte contre la covid-19.

J'ai pris cet arrêté après avoir consulté le cabinet du Sous-Préfet, et celui du Préfet. Je les ai informés de mon intention de le prendre et je leur ai transmis cet acte administratif comme la loi m'y oblige.

Cet arrêté de couvre-feu n'a fait l'objet, de la part des services de l'Etat et du contrôle de légalité, ni d'une demande de retrait, ni d'un déféré administratif. Il a donc été légalisé.

Cet arrêté n'a rien coûté. Il n'a causé de tort à personne. Il a simplifié le contrôle du Psig d'Aix et de la gendarmerie de Gardanne qui sont intervenus lors des contrôles la nuit pour les personnes se regroupant dehors et méprisant les gestes barrières.

Concernant la réouverture des écoles, vous me demandez quels sont les problèmes que mon équipe en lien avec les enseignants n'ont pu résoudre. La réponse est simple : Aucun. Nous étions prêts du point de vue logistique à rouvrir nos écoles.

Nous avons estimé qu'au 11 mai, la situation sanitaire et épidémiologique était bien loin d'être sous contrôle. Vous me faites part de connaissances épidémiologiques concernant les enfants mais vous oubliez que dans nos écoles, il y a aussi des enseignants et du personnel communal.

Nous étions prêts à les faire tester avant ouverture mais on nous l'a refusé... Nous avons donc estimé que la sécurité de tous ne pouvait être assurée.

Le 8 juin, la situation ayant évolué favorablement, nous avons réouvert, en accord avec les enseignants, nos écoles élémentaires avec zéro problème. Pour la maternelle, la directrice et son corps enseignant nous ont dit que ce serait ingérable. J'espère qu'il ne vous aura pas échappé que, compte tenu du protocole et du nombre d'enfants pouvant être accueillis, chaque enfant ne pourra fréquenter l'école que 2 jours sur le mois de juin....

Toutefois, si dimanche, le Président de la République nous annonce de bonnes nouvelles avec un allègement des protocoles, nous réouvrirons la maternelle.

Réponse de Monsieur le Maire à la question de Madame Françoise Gori Madame,

Vous m'interrogez sur le bilan de l'édition 2019 du Blues Roots Festival.

Comme indiqué dans le compte administratif, le montant des dépenses du Festival Blues Roots pour 2019 s'est élevé à 297 601€.

Les recettes ont été de l'ordre de 20 000€.

Aucune subvention n'a été obtenue, ce qui est normal pour une première édition, sans bilan préalable.

Lors de la présentation du festival, nous savions pertinemment que nous aurions ce résultat.

Nous aurions pu faire le choix de prévoir petit, en sachant d'avance que les éditions suivantes ne seraient pas financées ou bien de tabler sur la notoriété des artistes et donc du festival, dès la 1^{ère} année pour pouvoir prétendre à une subvention conséquente, ce qui sera le cas cette année.

Dans notre programme, nous avons clairement annoncé la pérennisation du festival de blues et les administrés l'ont validé à une très large majorité.

Cette année, nous avons réduit le budget à 200 000€ et demandons une subvention de 70%, hors billetterie.

Pour conclure, si la culture et les festivals n'étaient pas gérés par les collectivités territoriales et des pouvoirs publics, nous aurions malheureusement peu de qualité dans les programmations. Nous assumons totalement les choix de notre politique culturelle.

Liste "Meyreuil Horizon"

Merci !

Merci à toutes les Meyreuillaises et tous les Meyreuillais qui ont voté pour notre liste Meyreuil-Horizon le 15 mars dernier.

4 sur 10 des électeurs Meyreuillais qui ont voté ce jour-là nous ont manifesté leur confiance.

Malheureusement les circonstances sanitaires ont fait que seulement 1 habitant sur 2 s'est déplacé pour voter. Monsieur Gournès a été élu par 3 Meyreuillais sur 10 alors que 2 ont voté pour nous...

Il est clair que la « prime aux sortants » a, de l'avis de tous les politologues, été multipliée par 2 ou 3.

Le résultat aurait-il été différent si, comme cela a toujours été le cas dans notre commune, 73 à 75 % des électeurs s'étaient exprimés ce jour-là ?

Nul ne le saura jamais.

Nous avons un programme solide, sérieux, conçu en deux années de travail, élaboré au fil des rencontres que nous avons provoquées avec vous.

Nous avons une équipe jeune, compétente, mélangeant les représentants des familles Meyreuillaises de souche et les nouveaux arrivants, ceux qui, aujourd'hui majoritaires dans la commune, ont choisi de venir y vivre.

Nous avons une détermination, une éthique, des valeurs pour faire triompher l'intérêt général à Meyreuil.

Tout cela n'a pas suffi pour vaincre les effets électoraux du COVID.

Ceci ne nous décourage en rien !

Les graines sont semées, une véritable équipe d'opposition municipale est enfin en place à Meyreuil et elle vous représentera avec conscience et énergie jusqu'aux prochaines échéances.

Nous serons une opposition sérieuse, tout à la fois dans le contrôle en votre nom des actions menées par la majorité municipale mais aussi dans la proposition pour le bien de nos concitoyens et de notre commune.

Toutes nos positions et propositions sont à voir sur notre page Facebook « Meyreuil-Horizon ».

N'hésitez pas à l'utiliser comme moyen de communiquer avec nous, nous avons besoin de vos avis.

Merci de votre confiance, vous pouvez compter sur nous.

Jean-Louis Geiger, Françoise Gori-Heyral, Gérard Obert, Danielle Staroscik, Jonathan Giuriato.

Il est consacré une page de la revue municipale pour l'expression libre des groupes politiques.
Chaque groupe dispose d'un espace d'expression.

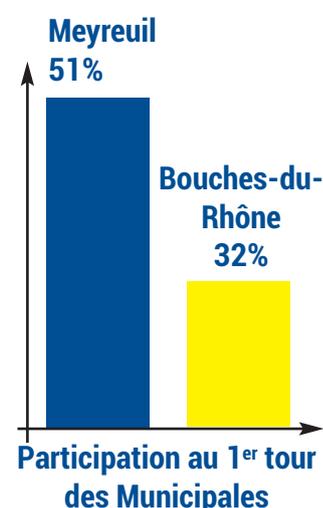
Liste d'Intérêt Communal "Meyreuil Demain"

Avec près de 51% de participation lors du premier tour des élections municipales en mars dernier contre 32% de moyenne au niveau départemental, Meyreuil a encore une fois prouvé son sens civique, malgré la crise sanitaire.

Nous sommes aussi très honorés d'avoir recueilli plus de 60% de vos suffrages. Votre vote pour notre équipe d'Intérêt Communal prouve que vous avez jugé les actes. Vous avez rejeté les promesses irréalistes et les rumeurs.

L'élection de notre équipe dès le premier tour est une grande fierté et un signal fort qui nous engagent plus que jamais à vous servir et à être à la hauteur des nombreux défis qui nous attendent.

Nous ne vous décevrons pas. Nous gérerons la Commune dans la plus totale transparence, et travaillerons, dans l'intérêt général, pour tous les Meyreuillais.



L'équipe municipale d'Intérêt Communal "Meyreuil Demain"



Des travaux pour embellir Meyreuil

Restauration de la Bastide de Valbrillant



Vue intérieure de la charpente totalement rénovée

Témoignage de l'histoire de notre village, le bâtiment de Valbrillant, érigé au XVII^{ème} siècle, nécessite d'importants travaux de restauration pour lui rendre sa splendeur que les années et les intempéries ont altérée. La première tranche des travaux vient de s'achever avec la rénovation de la toiture : réfection de la charpente, réparation des génoises à triple rangs typiques de l'architecture provençale, couverture en tuiles romanes, récupérées pour la plupart après la dépose de l'ancienne toiture, installation de chéneaux à la nantaise (gouttière intégrée à la toiture).

Un chantier réalisé avec des techniques utilisées dans la réfection des monuments historiques afin de respecter notre patrimoine meyreuillais.



Génoise à triple rangs



Couverture en tuiles romanes



Chéneaux à la nantaise

Le chantier de la toiture de la Bastide de Valbrillant est en voie d'achèvement

Le nouveau groupe scolaire : un chantier d'avenir



Les enfants sont notre priorité, ils sont notre avenir. Nous devons leur donner les meilleures conditions pour apprendre.

Avec le nouveau groupe scolaire Robert Lagier composé de trois classes de maternelle, cinq élémentaires et un centre aéré... Meyreuil témoigne de son engagement et des soins qu'elle apporte à ses plus jeunes citoyens.

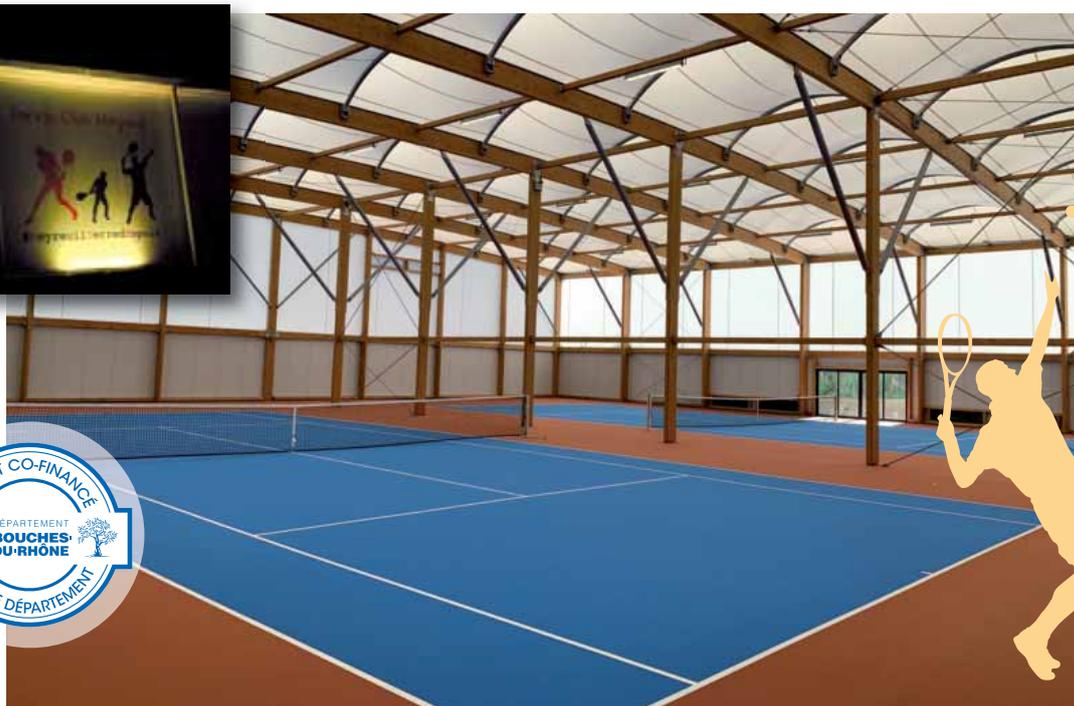
Ce bâtiment de 1615 m² implanté au bord de la place centrale du futur éco-quartier Ballon offrira, depuis un parvis orienté au sud, une vue sur la montagne Sainte-Victoire.

Les pans en zinc blanc de sa vaste toiture rappelleront les plissures et la couleur de la roche de la montagne...

Un peu de la montagne de Cézanne à la rencontre enfants.

Les tennis couverts *pour lifter de plaisir*

La nouvelle structure couverte abritant les courts de tennis est achevée. Réalisée en bois et bâches, elle permettra aux sportifs meyreuillais d'être protégés des intempéries et de s'adonner à leur passion par tous les temps.



Tennis Club Meyreuil



Les premiers logements de l'Eco-Ballon



Le 9 janvier se tenait dans les locaux de la mairie la commission d'attribution des 43 nouveaux logements de l'Eco-Ballon. Quelques temps plus tard, le 11 février exactement, les baux étaient signés à la salle Mistral et l'installation des occupants a eu lieu à la fin du mois. **100% des bénéficiaires de ces logements sont Meyreuillais ou ont un lien direct avec la commune**, professionnel par exemple. Avec cette nouvelle résidence, notre commune élargit son parc de logements sociaux, des logements de qualité répondant aux normes les plus strictes en matière d'économie d'énergie, de sécurité et de confort.



50m² de bien-être

Madame Véronique B., fille d'une famille de Meyreuil, est l'une des premières locataires de la nouvelle résidence de l'Eco-Ballon et a accepté de répondre à nos questions.

LNM : Quand vous êtes-vous installée à l'Eco-Ballon ?

V.B : Je suis arrivée le 25 février, l'appartement était fin prêt, je n'ai eu qu'à m'y installer.

LNM : Parlez-nous de cet appartement, il vous plaît ?

V.B : Oh oui, il est très lumineux, il possède un balcon sur lequel on accède par une grande baie vitrée dans la salle à manger, il est très spacieux, j'ai l'impression qu'il fait bien plus de 48m² tant il est bien agencé et en plus il est très simple à entretenir. Pour moi c'est parfait et en plus j'ai un garage !

LNM : C'est une résidence avec des familles, les enfants ne sont pas trop bruyants ?

VB : Comme l'appartement est parfaitement insonorisé, je n'entends pas les bruits de l'extérieur. Même le trafic de la voie rapide est à peine audible.

LNM : Vous allez rester alors ?

VB : Bien sûr, en tous les cas au moins 3 ans ! De plus les extérieurs vont être aménagés. Je suis vraiment contente de mon appartement !

Mieux informer : un nouveau panneau d'information



Afin de répondre aux besoins d'information de la Commune, la Mairie a posé un nouveau panneau lumineux en face du centre commercial du Plan de Meyreuil. Ce panneau est destiné à diffuser des messages d'information portant sur les activités et actualités municipales.

En janvier 2020, le Ministère de la transition écologique a signé le renouvellement du label Grand Site de France au Grand Site Sainte-Victoire, présidé par Olivier Frégeac, Maire de Peyrolles. A cette occasion, le massif du Concors et une partie du territoire de Meyreuil ont été intégrés au nouveau périmètre.

Préserver nos paysages

Meyreuil intègre le Grand Site Sainte-Victoire

Le Grand Site Concors Sainte-Victoire (nouvelle appellation du Grand site depuis son élargissement), c'est 50 000 hectares de nature et de paysages protégés et mis en valeur dans une démarche de développement durable et de valorisation touristique. En effet, avec 1,3 million de visiteurs par an, la Sainte-Victoire est une véritable locomotive du tourisme local.

Ce territoire emblématique constitue un ensemble paysager typique du pays méditerranéen. Il est fortement protégé avec deux sites classés et la richesse de ses milieux naturels a justifié son inscription au réseau européen Natura 2000.

Cet espace naturel est riche d'une mosaïque de paysages où se déploient des trésors naturels que l'homme est venu marquer de son empreinte : des villages bâtis aux creux des vallons, des espaces redessinés par les vignes et les vergers, des constructions en pierres sèches....

Les 4 missions principales du Grand Site Concors Sainte-Victoire

- ✔ **Gérer les forêts et l'espace rural pour prévenir les incendies** : Traitement, par des travaux forestiers, de poudrières (zones de départ potentiel de feu) et de cloisonnements stratégiques, entretien des pistes avec leurs bandes débroussaillées de sécurité, entretien des barrières et citernes. Restauration des terrains incendiés. Soutien aux activités agricoles et pastorales...
- ✔ **Connaître et protéger la nature** : Inventaires et protection de la faune et de la flore, programme Natura 2000, suivi des arbres remarquables et sénescents, restauration de pelouses naturelles...
- ✔ **Préserver et valoriser le patrimoine culturel, bâti et paysager** : Réhabilitation de la croix de Provence, du Prieuré de Sainte-Victoire, de la chapelle Saint-Ser, d'oratoires et petits monuments, de restanques... Restauration de la ferme de Beaucueil inscrite dans le programme 100 bâtiments basse consommation exemplaires en région Sud PACA. Suppression de dépôts et sites dégradés, de réseaux aériens...
- ✔ **Accueillir le public et gérer la fréquentation touristique** : Aménagement de parkings et aires de stationnement, mise en place de panneaux informatifs, pédagogiques et de départs de randonnées, création de relais information service, équipements labellisés Tourisme et handicap, balisage et entretien des sentiers, diffusion de publications...



Le 14 juillet 2020,
la Municipalité a
organisé le traditionnel
défilé au Plan de
Meyreuil, dans le respect
des gestes barrières.

Cérémonie du 14 juillet

La Fête Nationale est une institution qui n'a été interrompue que sous l'occupation, la résistance bravait alors les interdictions de l'occupant pour organiser des défilés et rappeler aux citoyens que la France restait debout. A Meyreuil cet été, malgré certains relâchements de comportements, il était inenvisageable de ne pas respecter les consignes de sécurités sanitaires. Afin de préserver la santé de tous, les Meyreuillais se sont munis de leurs masques pour assister aux festivités. Plus que jamais, le 14 juillet fut une grande fête civique.

